

UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

Concert bénéfique Saint-Louis-de-France 2020

Concert levée de fonds

Paroisse St-Louis-De-France

Alexandre Da Costa

Artistes invités :

Olivier Brault et Martine Cardinal

Le Dimanche 23 février 2020 à 14 h 00

Billets : 50.00 \$ - 35.00 \$ - 20.00 \$

Billet en vente au presbytère - 450 471-3451



Magnifique concert d'Alexandre Da Costa rendu possible grâce au soutien de l'artiste lui-même et des deux artistes invités. Unique représentation à Terrebonne pour la sauvegarde d'un patrimoine riche et emblématique de la ville.

Vous pouvez vous procurer vos billets en ligne <https://lepointdevente.com/billets/n0c200223001> ou encore au bureau de la paroisse, bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 – tél. : 450 471-3451

LA FÊTE DE L'AMOUR

DIMANCHE 16 FÉVRIER À BIENHEUREUSE-MARIE-ANNE-BLONDIN



Messe à 11 h à Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin.

Tous les couples qui fêteront leur anniversaire de mariage cette année par tranche de 5 ans sont invités à y participer et à renouveler les vœux du mariage. Les couples de 50 ans et plus y sont invités.

Informations et inscription : bureau de la paroisse 450 471-9412



La communauté de l'Unité St-Paul s'unit dans la prière pour Simon Martel, ce jeune de 18 ans disparu à Terrebonne. Nous prions pour lui et pour sa famille. Nous les présentons au Seigneur.

LE SEL ET LA LUMIÈRE NOUS ONT ÉTÉ DONNÉS À NOTRE BAPTÊME



Dimanche dernier, nous avons vu Jésus présenté au temple comme le Sauveur et la Lumière du monde.

Aujourd'hui nous regardons la mission de chaque baptisé. Depuis notre baptême nous avons été consacrés à la sainte Trinité et nous avons reçu d'elle les grâces pour que dans notre pâte humaine nous puissions témoigner de la force qui nous habite. Cette force n'est pas une force de domination mais d'attraction. C'est une force qui nous dépasse. Jésus la compare aux grains de sel. Nous sommes de tous petits grains de sel qui nous mélangeons à ce monde pour le rehausser de la présence de Jésus, le seul capable de donner de la saveur à notre terre qui autrement demeure insipide dans sa dimension spirituelle.

Le sel s'il demeure seul, demeure aride et inutile. Au lieu d'accomplir sa mission, il s'atrophie et accélère la fadeur du monde. C'est comme si on enlevait à un grand couturier sa paire de ciseaux et que tout le monde s'habillait d'un drap. Quelle désolation : plus de place à la créativité et à la diversité. Le Seigneur veut notre coopération dans son œuvre de salut. Il nous a donné la capacité de saler. Tant

qu'on reste dans la salière, il n'y pas de résultat, pas de goût relevé qui invite à revenir et à regoûter, à prendre plaisir à la présence de Jésus.

Jésus aime beaucoup les comparaisons pour nous transmettre sa pensée. Il nous compare aussi à la lumière. Une allumette qui s'allume dans la nuit attire le regard de tous. Quand j'étais enfant, je courais derrière les mouches à feu. J'étais dans l'étonnement et l'admiration. Je me demandais si elles n'avaient pas une petite pile d'accrocher sous le ventre. Nous sommes des lucioles sans fil. Notre énergie c'est le Christ. Il est la source éternelle de la lumière et il veut transmettre à travers nous la joie de voir pleinement combien il nous aime. Jésus nous laisse libres et créatifs pour donner de la saveur au monde et pour l'attirer à sa clarté. Tu es du genre feu d'artifice ou lampe de poche? Peu importe si c'est pour mener à Jésus. Marie est celle qui, par excellence, mène à Jésus. Elle a tout compris quand Jésus a dit *vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde*.

Père Réjean



Voulez-vous vivre une belle expérience avec un groupe, qui vous permettra d'approfondir la Parole de Dieu, et la mettre en pratique? Si ça vous intéresse, je suis disponible pour vous aider à démarrer ce projet. Merci, Gloria Brown 450 964-1445

RÉUNION DE PRIÈRE À SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Tous les lundis soirs de 19 h à 20 h, réunion de prière (louange, intercession et adoration).
Bienvenue à tous. Entrez par la porte du stationnement.



MESSES DANS L'UNITÉ SAINT-PAUL

Saint-Charles-Borromée [SC], Saint-Louis-de-France [SL], Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin [BSE]

5^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 8 février

16 h 30 **SC**

Carmen Massicotte + par son époux

19 h **SL**

Jacqueline Daunais + par offrandes aux funérailles

Dimanche 9 février

9 h **BSE**

Jean-Yves Boutin + par son beau-frère Évariste

9 h 30 **SL**

Réal Deschambault + par offrandes aux funérailles

11 h **SC**

Daniel Wielgopolski + par la famille

11 h **BSE**

Claudine Roberge + 1^{er} anniversaire par Rose

14 h TEASDALE

Michel Mathieu + par Mariette et Claude Mathieu

Mardi 11 février

14 h 30 OASIS

Par les résidents

18 h 30 **SL**

Gaston Caissy + par groupe les Elles d'Ange

Mercredi 12 février

8 h 30 **SC**

Jacqueline Chartier + par offrandes aux funérailles

8 h 30 **BSE**

Carmelle Boutin Mathieu + par sa fille Josée

18 h 30 **SL**

Angelo Perron + par Yolande Guérin et Jules Lavoie

Jeudi 13 février

10 h DE LA RIVE

André Lamoureux + par offrandes aux funérailles

18 h 30 **SL**

Pierre Bouchard + par France et Serge

Vendredi 14 février

STS CYRILLE ET MÉTHODE

8 h 30 **SC**

Michel Lefebvre + par offrandes aux funérailles

8 h 30 **BSE**

Rolando et Alicia Montoya + par leur fille Alicia

14 h 30 C. BOISÉE

Pour les paroissiens de Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin

18 h 30 **SL**

Paul-Aimé Sauriol + par Michel Sauriol et Alessandro Mignelli + par Raffaele et Antonio Mignelli et la famille

Samedi 15 février

SAINTE VIERGE MARIE

8 h 30 **SL**

Jacques Bérard et Michel Perreault + par famille Raymond Perreault

Samedi 15 février

6^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

16 h 30 **SC**

Action de grâce pour Jenniferta par la famille Samedy

19 h **SL**

Pour les paroissiens

Dimanche 16 fév

9 h **BSE**

Mary-Ann Melville + par Vona

9 h 30 **SL**

Fernando Morneau + par offrandes aux funérailles

11 h **SC**

Jean-Guy Desrosiers par Micheline Mathieu

11 h **BSE**

Willie Fecteau + par ses enfants

15 h 30 FLORÉA

Denis Trudeau + 2^e anniversaire par son épouse et ses enfants

LAMPE DU SANCTUAIRE Lumière et signe de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la lampe du sanctuaire brulera la semaine du 26 janvier pour : **SC** – pour la famille Samedy **SL** – pour Berthier Bérubé par son épouse **BSE** – à la mémoire de Laurent Cousineau.

Vendredi le 31 janvier dernier, à la paroisse Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin, ont été célébrées les funérailles de **madame Marie Lauzon**. Nous aimerions offrir nos plus sincères condoléances à toute sa famille. Que le Seigneur l'accueille dans son Royaume.



Félicitations à père Réjean pour sa nomination par Mgr Poisson comme membre du Conseil presbytéral et du collège des consultants.

Un panier est à l'entrée de votre église pour recueillir les rameaux que vous avez à la maison. Ces rameaux seront brûlés et serviront comme cendres lors du Mercredi des Cendres le 26 février prochain.



LETTRE APOSTOLIQUE DU PAPE FRANÇOIS

Avez-vous lu cette lettre apostolique sur le dimanche de la Parole ? Vous pouvez en obtenir une copie à la sacristie ou au bureau paroissial. Contribution : 1 \$

Message aux paroissiens de Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin

Nous désirons annoncer aux paroissiens de la paroisse Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin qu'en date du 31 janvier, notre marguillier M. Gérard Briand a démissionné de son poste, pour des raisons personnelles. Donc selon la loi des Fabriques, nous accordons un délai de 30 jours à compter de cette date, afin de récolter les noms des personnes qui souhaiteraient remplacer M. Briand. (Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour donner votre nom à la secrétaire Nancy au 450 471-9412) Suite aux résultats, nous désignerons soit par une élection ou par acceptation le nouveau ou la nouvelle marguillier(ère) à la suite de la messe de 11 h le dimanche 8 mars prochain.

MERCI POUR VOS DONS

2 février 2020

	St-Charles	St-Louis	Bienheureuse-M-A-Blondin
Dîme	1 009,00 \$	1 630,00 \$	350,00 \$
Quête	599,60 \$	1 004,49 \$	1 122,50 \$
Prions	29,90 \$	25,30 \$	36,80 \$
Luminaires	80,00 \$	336,92 \$	183,25 \$
Vocations	212,55 \$	280,70 \$	

Bse-Marie-Anne-Blondin : Quête spéciale pour les vocations : 16 février

St-Louis-de-France : Fonds St-Antoine (aide aux démunis) : 16 février



DIOCÈSE DE SAINT-JÉRÔME

Évêque : Mgr Raymond Poisson

PAROISSE SAINT-CHARLES-BORROMÉE (SECTEUR LACHENAIE)

Heures du secrétariat et ouverture de l'église : lundi au jeudi 9 h à 12 h.

Assemblée de fabrique : *Présidente d'assemblée : Christina Savoy. Marguilliers : Jacqueline Cantin, Pierre Jodoin, Edwige Pierre, Normand Rondeau, Rosemonde Samedy et Belinda Togbevi.*

Personnel administratif et d'entretien :

Carole Bernier, adjointe administrative et de nombreux bénévoles.

PAROISSE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (SECTEUR VIEUX-TERREBONNE)

Horaire du secrétariat : lundi au vendredi 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Ouverture de l'église : lundi au vendredi 13 h 30 à 16 h 30

Assemblée de fabrique : *Vice-Président d'assemblée : Frère Polycarpe. Marguilliers : Marcelle Demers-Bouchard, André Fontaine, Francine Gélinas, Jo-Anne Keith, Raymond Perreault et Réjean Roberge.*

Personnel administratif et d'entretien :

Diane Garceau, adjointe administrative, Marisa Ricci, réceptionniste, Paul Bélanger, entretien et de nombreux bénévoles.

PAROISSE BIENHEUREUSE-MARIE-ANNE-BLONDIN (SECTEUR CHEMIN GASCON)

Horaire du secrétariat : lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Assemblée de fabrique : *Président d'assemblée : Claude Tremblay. Marguilliers : Gérard Briand, Yves Chapleau, Jean-Yves Lauture, Cecil Montroy, Monique Verreault et Richard Verreault.*

Personnel administratif et d'entretien :

Nancy Lussier, adjointe administrative

M. Jonathan Rieb, entretien ménager et de nombreux bénévoles.

LITURGIES ET SACREMENTS DANS L'UNITÉ SAINT-PAUL

Confession : Le prêtre est disponible pendant le temps d'adoration du soir, sur rendez-vous ou après les messes.

Baptême : Pour le baptême de votre enfant, communiquez avec le bureau de votre paroisse avant ou après la naissance.

Mariage : Les futurs époux s'inscrivent en réservant un an avant la date projetée du mariage. Une formation est demandée aux futurs époux.

Malades : Vous-même ou une personne êtes retenus à la maison ou à l'hôpital par la maladie et vous désirez un accompagnement, recevoir l'Eucharistie ou recevoir l'Onction des malades, communiquez avec le secrétariat de votre paroisse.

Funérailles : Au décès d'un paroissien, communiquez avec le secrétariat.

Faire célébrer une messe pour un vivant ou un défunt ou pour une intention particulière : adressez-vous à votre paroisse.

Premier pardon, première des Communions, Confirmation, Confirmation des adultes, catéchuménat (Baptême d'âge scolaire et adultes), communiquez au 450 471-9412.